



MISSIBOR DF

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 18/04/2013

Date de révision: 18/04/2013

Remplace la fiche: 06/10/2011

Version: 1.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance
Nom commercial : MISSIBOR DF
Numéro CE : 234-522-7
n° CAS : 12631-71-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/mélange : Engrais

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SDP
2 rue des Tilleuls
02320 PINON - FRANCE
T +33 (0)3 23 80 10 18 - F +33 (0)3 23 80 21 66
s.capuano@s-d-p.fr - www.s-d-p.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Hôpital Civil BP 426 F-67091Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37
FRANCE	Centre Antipoisons et de Toxicovigilance de Toulouse Hôpital Purpan	Place du Docteur Baylac 31059Toulouse Cedex	+33 5 61 77 74 47
FRANCE	Centre Antipoison Hôpital Edouard Herriot	5 Place d'Arsonval F-69437Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Marseille Hôpital Salvator	249 boulevard Sainte Marguerite F-13274Marseille Cedex 09	+33 4 91 75 25 25
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de- Tassigny F-54035Nancy Cedex	+33 3 8332 3636
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Repr. 2 H361

Texte complet des phrases H: voir section 16

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Cat.Repr.3; R62

Cat.Repr.3; R63

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

MISSIBOR DF

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS08

Mention d'avertissement (CLP) : Attention
Mentions de danger (CLP) : H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
Conseils de prudence (CLP) : P201 - Se procurer les instructions avant utilisation
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Disodium pentaborate decahydrate	(n° CAS)12631-71-9 (Numéro CE)234-522-7	99 - 100	Cat.Repr.3; R62 Cat.Repr.3; R63

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Disodium pentaborate decahydrate	(n° CAS)12631-71-9 (Numéro CE)234-522-7	99 - 100	Repr. 2, H361

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16

3.2. Mélange

Non applicable

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de développement de symptômes: aller à l'air libre et ventiler la pièce suspecte.
Premiers soins après contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon.
Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.
Premiers soins après ingestion : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact oculaire : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Non applicable.
Danger d'explosion : Non applicable.
Réactivité : Le produit est stable.

MISSIBOR DF

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ne pas respirer les poussières.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Bottes, gants et lunettes. Dégagement de poussières: masque antipoussières filtre P1.
Procédures d'urgence : Eviter le dégagement de poussières.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre P3 pour particules toxiques.
Procédures d'urgence : Eviter le dégagement de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : En poudre: pas d'air comprimé pour le pompage. Réduire à un minimum la production de poussières.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le dégagement de poussières.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Lieu de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais. Protéger de la chaleur.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

MISSIBOR DF(12631-71-9)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
A long terme - effets systémiques, cutanée	4800 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	7,91 mg/m ³
DNEL/DMEL (Population générale)	
A long terme - effets systémiques, orale	0,17 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	3,98 mg/m ³
A long terme - effets systémiques, cutanée	187,22 mg/kg de poids corporel/jour
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	1,35 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	1,35 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	9,1 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau de mer)	9,1 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	1,8 mg/kg dwt
PNEC sédiments (eau de mer)	1,8 mg/kg dwt
PNEC (Terre)	
PNEC terre	5,4 mg/kg dwt

MISSIBOR DF

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

MISSIBOR DF(12631-71-9)

PNEC (STP)

PNEC station d'épuration	1,75 mg/l
--------------------------	-----------

8.2. Contrôles de l'exposition

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Poudre.
M.M.	: 590 g/mol
Couleur	: blanc.
Odeur	: inodore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 8,4
pH solution	: 7,7
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,85 kg/l
Solubilité	: Soluble dans l'eau. Soluble dans les alcools. Eau: 15,4 % 20°C
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Non applicable.
Propriétés comburantes	: Non applicable.
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est stable.

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Température élevée. Protéger de l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de feu, présence de fumées très dangereuses.

MISSIBOR DF

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Disodium pentaborate decahydrate (12631-71-9)	
DL50 orale rat	3450 mg/kg
DL50 orale	604 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	2030 mg/m ³
ATE (par voie orale)	3450,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
pH: 8,4

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
pH: 8,4

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Non classé.

Disodium pentaborate decahydrate (12631-71-9)	
CL50 poissons 1	79,7 mg/l Pimephales promelas
LOEC (chronique)	56 mg/l Daphnia magna
NOEC chronique poisson	11,2 mg/l Pimephales promelas
NOEC chronique crustacé	26,9 mg/l Hyalella azteca
NOEC chronique algues	>= 100 mg/l Agmenellum quadruplicatum

12.2. Persistance et dégradabilité

Disodium pentaborate decahydrate (12631-71-9)	
Persistance et dégradabilité	Non applicable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Disodium pentaborate decahydrate (12631-71-9)	
Potentiel de bioaccumulation	Non applicable.

12.4. Mobilité dans le sol

Disodium pentaborate decahydrate (12631-71-9)	
Ecologie - sol	Soluble dans l'eau et lixiviable dans le sol ordinaire.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

MISSIBOR DF

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Législation régionale (déchets) : Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.
- code EURAL : 15 01 10* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
- code H : H5 - «Nocif»: substances et préparations qui, par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée, peuvent entraîner des risques de gravité limitée.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADN / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

SECTION 16: Autres informations

- Conseils de formation : Ce produit est exclusivement destiné à l'usage décrit sur l'emballage.
- Autres informations : DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude.

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Repr. 2	Toxicité pour la reproduction Catégorie 2
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
R62	Risque possible d'altération de la fertilité
R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

MISSIBOR DF

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.